

# Le chlore gazeux : un procédé fiable approuvé et sécurisé

Développé à l'origine pour l'industrie puis pour la potabilisation des eaux, la désinfection au chlore gazeux se développe rapidement en piscine collective. Les prescripteurs s'appuient sur une technologie moderne, sécurisée et peuvent se référer à une réglementation précise.



Aujourd'hui plébiscité par les nouveaux centres aquatiques la désinfection au chlore gazeux propose de nombreux atouts :

## Simplicité et sécurité d'utilisation

Le chlore gazeux se présente sous forme de gaz liquéfié conditionné dans des bouteilles en acier forgé étiré. Il est ensuite soutiré à l'aide d'un chloromètre fonctionnant en dépression. Pour provoquer l'aspiration du chlore de la bouteille, il faut créer un vide à l'aide d'un venturi situé sur le circuit d'eau à chlorer. Ce dispositif sous dépression garantit sécurité et maîtrise de l'injection de chlore. Grâce à sa pureté et sa grande autonomie, les manipulations sont réduites et l'absence d'émanation de chlore crée une ambiance de travail saine. Sa forte concentration et son pouvoir oxydant permet de maîtriser la qualité bactériologique de l'eau y compris dans les conditions les plus défavorables (forte influence, chaleur, rayonnement UV).

## Maîtrise des coûts d'exploitation

La désinfection par chlore gazeux est un procédé non énergivore et présentant un coût de fonctionnement réduit. Une installation de chloration gazeuse est rapidement rentable grâce à sa faible maintenance (tous les 5 ans) et sa durée de vie importante (plus de 30 ans). Le chlore gazeux est un gaz économique : en intégrant sa forte concentration, le prix produit est équivalent aux autres solutions chlorées. De plus, il n'entraîne pas de fortes consommations de produits régulateurs de pH ou de stabilisant. Autres avantages, le procédé chlore gazeux n'apporte pas de chlorures. Ce paramètre est depuis peu mesuré par l'ARS avec obligation de vidange et appoint d'eau en cas de dépassement de la valeur qualité.



Email : gaz@gazechim.fr - Tél : 04 67 49 55 00

## Impact environnemental réduit

Le chlore gazeux est fabriqué et conditionné en France. Les filières courtes, le rail et le ferroutage sont également privilégiés. Les bouteilles de chlore gazeux sont consignées et réutilisables pendant une durée de vie moyenne de 35 ans. En fin de vie, l'acier de la bouteille est valorisé. Gazechim, entreprise impliquée dans un usage responsable et sécuritaire de ses produits, s'est très tôt engagée dans une démarche Biocide. La réglementation Biocide est applicable pour l'ensemble des produits désinfectants y compris les substances actives produites in situ. Elle vise à assurer un niveau de protection élevé de l'homme et de l'environnement en ne laissant à terme sur le marché que des produits approuvés.

Le chlore gazeux que nous commercialisons a obtenu l'autorisation de mise sur le marché pour l'application TP 2 désinfectant et produits algicides. Gazechim propose également une formation chlore qualifiante, destinée aux techniciens chargés de la conduite d'une installation de chloration.

## La dernière évolution technologique de Gazechim en matière de sécurité

Fruit de notre recherche, l'actionneur ACTECH est un système de fermeture automatique des bouteilles de chlore, asservi à la cellule de détection, sans intervention humaine. Cette technologie constitue la réponse sécuritaire la plus aboutie. Ce système peut être proposé soit dans le cadre d'une nouvelle construction ou d'une réhabilitation d'un local chlore destiné à la piscine collective.

